

Indications de service.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

TELEGRAMME

POSTES ET TELEGRAPHES.

V

Mairie a Prefet
Murella

Le service de la correspondance privée par la voie
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)

Timbre
à date.



ORIGINE	NUMERO	NOMBRE DE MOTS	DATE	HEURE DE DÉPÔT	MENTIONS DE SERVICE
St Cernin	1408	30	21	10h	Particulier

Le service de la correspondance privée par la voie
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)

Le service de la correspondance privée par la voie
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)



pour la légalisation de la signature
le 14 Décembre 1918

embre 1918.

à Bondia = Pré de Va
ville pour la France et l'étranger
votre à Bondia :

à Bondia = Pré de Va
ville pour la France et l'étranger



Monsieur le Préfet du Cantal
à Aurillac

Monsieur le Préfet.

Depuis bien des années je voyage à Gandia = Pr^{ce} de Valencia
Espagne = ; m'occupant à l'exportation des fruits pour la France et l'Angleterre.
Je prie Monsieur le Préfet de vouloir bien me viser mon Passeport
pour pouvoir rentrer en Espagne, pour me rendre à Gandia :

Veuillez agréer Monsieur le Préfet mes sincères salutations.

Antoine Larroumets

Thourou (C^{te} de St Cernin) de Décembre 1918:

Vu pour la légalisation de la signature
de M. Antoine Larroumets
Apposée ci-dessus
ST-CERNIN, le 14 Décembre 1918

